

Groupement D'insertion du Confluent

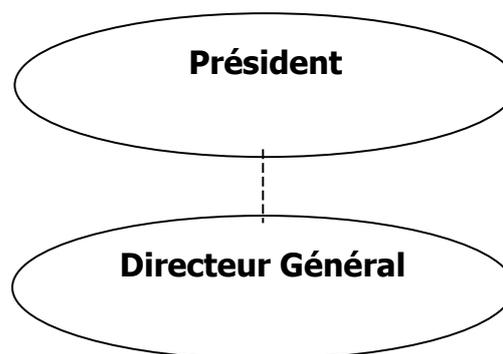
2 Place du 14 Juillet – 47190 AIGUILLON

Tél. 05 53 88 30 88 – Fax 05 53 88 30 80



FICHE DE POSTE : Directeur Général Groupement Association AIPC / MG2i / APREVA / APREVA Mobilité Accompagnée

Rattachement hiérarchique :



Détails du Groupement D'insertion du Confluent :

Statut juridique GIE : 70 ETP & 2.5M€ de poids économique

Ensemble d'insertion comprenant :

- Une Association Intermédiaire (AIPC) – 28 ETP Insertion
- Une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (Mg2i) – 10 ETP Insertion
- Un Atelier Chantier d'Insertion avec 3 antennes (APREVA) – 1 en Gironde et 2 en Lot et Garonne - 12 ETP Insertion
- Un Atelier Chantier d'Insertion spécialisé dans le Transport d'Utilité Sociale - 2 ETP Insertion
- 20 Permanents

Caractéristiques de l'emploi :

Rôle d'encadrement, de développement et d'animation, au sein d'un groupement de structure d'insertion par l'activité économique dans le domaine de la mise à disposition de personnes auprès de particuliers, associations ou collectivités (Association AIPC - AI), dans le domaine du travail temporaire d'insertion (Association Mg2i – ETTi), et dans le domaine de la mobilité sociale par la mise en place de solutions de locations, ventes, réparations de véhicules à destination de bénéficiaires prescrits (Association APREVA - ACI), et dans le champs du Transport d'Utilité Sociale (Association APREVA Mobilité Accompagnée - ACI)

Par délégations et mandat des Conseils d'Administration des associations constituantes du Groupement d'Insertion du Confluent – le directeur Général assurera ses fonctions selon les délégations prévues dans les fiches de délégations signées et approuvées, et renouvelées tous les ans, et sous la hiérarchie directe du Président.

Il assure la responsabilité stratégique, économique et opérationnelle de la structure :

- Suivi et développement de la relation aux partenaires institutionnels, associatifs et économiques
- Assure la coordination de la gestion administrative et commerciale des associations.
- Gère les ressources humaines, en lien avec les cadres intermédiaires des associations existantes.
- Gère l'ensemble des budgets annuels : prévisionnels, suivi des arrêtés comptable, lien avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes,
Réalise le contrôle et l'évaluation des actions menées
- Rend compte de son activité après l'avoir analysée

Lieu de travail :

Plusieurs lieux pourront être utilisés par le directeur pour l'exercice de sa mission

- Antenne APREVA en Gironde (33)
- Siège social APREVA à Aiguillon (47)
- Antenne APREVA à Bon Rencontre (47)
- Siège social d'AIPC à Aiguillon (47)
- Siège social de MG2i à Aiguillon (47)

Conditions de travail :

Permanent / 35 heures / déplacements liés à la fonction avec véhicule de service / téléphone portable / poste informatique avec accès internet et différents logiciels

Rémunération :

2950 € BRUT / mois – CCN des Ateliers Chantiers d'Insertion

Missions générales / Activités :

L'ensemble des tâches ci-dessous s'entendent pour les 4 associations du groupement.

Les missions du directeur général viendront en complément sur des missions non couvertes et/ou en supervision des actions réalisées par les cadres intermédiaires.

Missions générales	Activités
Gestion de l'association	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir les investissements ▪ Promouvoir le projet associatif ▪ Être responsable des achats ▪ Être acteur du territoire ▪ Négocier les conventionnements avec l'Etat et les Collectivités ▪ Prendre connaissance et faire respecter la réglementation en vigueur et les directives concernant la structure ▪ Être responsable de la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par le Conseil d'Administration ▪ Réaliser des fiches techniques et des outils de suivi
Encadrement de l'équipe administrative et de l'équipe productive	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gère l'ensemble du personnel d'encadrement sur le plan organisationnel et conventionnel ▪ Participe au recrutement des salariés permanents (sous la responsabilité du Président) ▪ Anime et coordonne l'équipe permanente ▪ S'assure de la mise en place par les directeurs/trices, coordinateurs, encadrants techniques et la conseillère d'insertion de l'accompagnement social, de l'évaluation, et de la formation des salariés en parcours d'insertion. ▪ Etablit les plans de formation (avec les cadres intermédiaires des associations), et met en place les entretiens annuels ▪ Supervise la paye, les déclarations sociales et les déclarations annuelles ▪ Veille juridique, sociale et conventionnelle ▪ Fait respecter la discipline et le règlement intérieur ▪ Met en place l'ISCT et met en œuvre son fonctionnement ▪ Veille à l'application des mesures de sécurité et les fait respecter ▪ « En fonction de l'effectif des associations, assure l'élection des représentants des salariés et les relations avec les partenaires sociaux »

<p>Développement des activités commerciales et de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Représente l'association auprès des partenaires en lien avec le Président ▪ Est garant de l'image de l'association ▪ Assure la diffusion de l'information ascendante et descendante auprès du Conseil d'Administration et dans l'ensemble de la structure ▪ Participe à la création/élaboration des supports d'information ▪ Peut représenter l'association auprès des médias avec accord du Président ▪ Etablit les contacts partenariaux avec les organismes extérieurs ▪ Identifier et répondre aux besoins des donneurs d'ordres (clients, partenaires, collectivités) ▪ Augmenter le chiffre d'affaires
<p>Construction et élaboration des activités novatrices</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins de développement local ▪ Être réactif, assurer une veille des nouveaux besoins en proposant au Conseil d'administration de nouvelles actions

Compétences requises :

• **Connaissances requises / savoirs**

Diplôme de niveau 6 ou 7 et expériences significatives en Management opérationnel

Connaissance de l'ESS et de l'IAE recommandée

Législation en vigueur, règles de sécurité

Environnement social et économique du territoire

Très bonne maîtrise en gestion

Notions en comptabilité

• **Pratiques professionnelles / savoir-faire**

Participe à l'élaboration du projet de l'association et le fait partager

Organise la réalisation des travaux à accomplir par la structure, en prenant compte les délais de réalisation, les critères de performance attendus et les caractéristiques des salariés en insertion.

Sait transmettre des savoirs

Manage une équipe

Conçoit des actions commerciales

Sait déléguer

• **Comportements attendus / savoir-être**

Travail en équipe

Sens de l'organisation

Autonomie dans le travail

Etre pédagogue
Esprit de synthèse et de prospective
Disponibilité, capacité d'écoute
Qualité de « reporting »

Répartition du temps de travail

Pour l'année 2021, il est convenu la répartition du temps de travail suivant

Sur la base de 1610 heures de travail annuel (1820 – 6 semaines)

- Pour AIPC = 10 % du temps de travail
- Pour Mg2i = 10 % du temps de travail
- Pour APREVA Mobilité Accompagnée = 10% du temps de travail
- Pour APREVA 33 = 35% du temps de travail
- Pour APREVA 47 = 35% du temps de travail

Aiguillon
Le 25/03/2021